



COMMUNE DE MOUDON

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION ET FINANCES AU CONSEIL COMMUNAL

Objet : Préavis N° 40/19 Demande d'un crédit de CHF 465'000.- pour le réaménagement de la zone de stationnement des Combremonts (parcelle 176)

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Les membres de la COGEFIN se sont réunis le mardi 28 mai à 20h00 Salle de Mazan

Selon l'article 38 du règlement du Conseil communal, la COGEFIN est chargée de l'examen des implications financières supérieures à CHF. 50'000.- par préavis. Elle ne se prononce par contre pas sur son bien-fondé ou sur les propositions émises.

La somme de CHF 250'000.- est prévue dans le tableau des investissements 2019 sous la rubrique « Réalisation de parking ». Les CHF 215'000.- restant seront financés par le compte 9280.04 figurant au bilan avec le montant de CHF 457'554.50.

Le financement est donc assuré et c'est à l'unanimité de ses membres que la commission vous propose, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, d'approuver la conclusion suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

- vu le préavis de la Municipalité N° 40/19,
 - ouï le rapport de la COGEFIN chargée de l'étude de cet objet,
 - considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour
1. Autorise la Municipalité à réaliser les travaux pour le réaménagement de la zone de stationnement des Combremonts (parcelle 176),
 2. Accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 465'000.-, TVA incluse, dont à déduire toute subvention éventuelle,
 3. Prend acte que la dépense finale de la conclusion 2 sera comptabilisée à l'actif de bilan,
 4. Prend acte que cet investissement pourra être amorti, toute ou partie, par reprise sur le compte « provision places de parc ». Le solde éventuel devant être amorti en 30 ans maximum,

5. Autorise formellement la Municipalité, selon les nécessités, à emprunter partie ou tout de la dépense globale de CHF 465'000.- aux meilleures conditions du moment.

Moudon, le 29 mai 2019

Membres de la COGEFIN : Mmes Sophie Demierre, Céline Ombelli, MM Simon Benjamin, Serge Demierre, Daniel Goy, Jakup Isufi, Pierrick Muller, Michel Piguet, excusés : Mme Sophie Demierre, MM Serge Demierre et Michel Piguet

Le rapporteur de la COGEFIN

Michel Lohner